
Assemblée des délégués



ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
SPORTS EN GRUYÈRE

Mercredi 20 mai 2026

Salle Otavela à Hauteville

1. Salutations



**Mot de bienvenue
de la Commune de Hauteville
M. Christophe Revaz, Syndic**



1. Contrôle des présences



2. Approbation du procès-verbal n°26



Point de décision sur le contenu du procès-verbal n°26 de l'Assemblée des délégués du 20 novembre 2025

Les délégués de l'AISG acceptent-ils/elles le procès-verbal n°26 du 20 novembre 2025 ?

3. Rapport d'activité 2025 : approbation



Point de décision sur le contenu du rapport d'activité 2025

- Nouveau design
- Contenu revu avec une sélection des thèmes principaux de l'année écoulée

Les délégués de l' AISG acceptent-ils/elles le rapport d'activité 2025 ?



4. Comptes 2025



4.1. Présentation et approbation des comptes 2025 des Communes-sièges ainsi que du rapport des Communes-sièges et des vérificateurs

- Vérification effectuée par les membres du Groupe Finances
- Le Rapport regroupant les données des Communes-sièges et des vérificateurs permet de disposer de tous les détails relatifs aux comptes

Comptes 2025 des communes-sièges DEFINITIFS



Coûts régionalisés

=

CHF 1'971'134.98

➔ **CHF 191'597.02**

par rapport au budget 2025

Charges	Patinoire de Bulle		Piscine de Bulle		Piscine de Broc		Piscine de Val-de-Charmey	
	Budget 2025	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2025
Traitement et charges sociales du personnel (301, 303, 304, 305, 309, 317, 390, 399)	Fr. 184'000.00	Fr. 200'896.58	Fr. 419'900.00	Fr. 418'686.50	Fr. 196'723.00	Fr. 260'549.47	Fr. 500'500.00	Fr. 489'215.78
Mandat de gestion	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -
Achat de machines et mobilier (311)	Fr. 30'000.00	Fr. 30'838.84	Fr. 16'000.00	Fr. 17'105.95	Fr. 14'600.00	Fr. 11'733.36	Fr. 23'870.00	Fr. 30'096.06
Matériel de bureau	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -
Energie & Eau (312)	Fr. 205'000.00	Fr. 193'357.72	Fr. 122'900.00	Fr. 164'306.30	Fr. 35'000.00	Fr. 29'028.77	Fr. 255'310.00	Fr. 221'549.05
Prestation de service de tiers (tél.+Internet, etc.)	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -
Fournitures diverses (313)	Fr. -	Fr. -	Fr. 53'000.00	Fr. 28'121.35	Fr. 37'800.00	Fr. 51'985.10	Fr. 69'950.00	Fr. 63'706.21
Frais courants des bâtiments et installations (314, 315)	Fr. 80'000.00	Fr. 79'767.02	Fr. 69'200.00	Fr. 65'935.27	Fr. 12'500.00	Fr. 4'185.20	Fr. 81'000.00	Fr. 42'745.15
Entretien et rénovation des bâtiments et installations	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -
Remplacement des charbons actifs (demande de subvention no 17)	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -
Entretien des terrains	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -
Prestations de tiers	Fr. -	Fr. -	Fr. 61'600.00	Fr. 38'477.25	Fr. 8'925.00	Fr. 17'189.40	Fr. -	Fr. -
Entretien machines, appareils, véhicules	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -
Crédit d'étude (demande de subvention no 16) reporté de 2023 à 2024 ¹⁾	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -
Assurances, taxes et sécurité (318)	Fr. 20'000.00	Fr. 20'903.45	Fr. 15'900.00	Fr. 19'147.14	Fr. 7'000.00	Fr. 3'934.85	Fr. 16'400.00	Fr. 21'521.75
TVA	Fr. 48'000.00	Fr. 45'901.95	Fr. 11'200.00	Fr. 11'869.54	Fr. -	Fr. -	Fr. 25'000.00	Fr. 5'171.21
Frais administratifs et de gestion	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -
Publicité et marketing	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -
Intérêts et frais bancaires	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. 2'321.55	Fr. -	Fr. -
Amortissements des investissements de maintien de la valeur	Fr. 10'000.00	Fr. 10'000.00	Fr. 332'630.00	Fr. 335'300.00	Fr. 12'400.00	Fr. -8'132.08	Fr. 86'200.00	Fr. 67'861.29
Amortissement installation de ventilation de la piscine de Charmey	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. 16'500.00	Fr. 18'302.00
Amortissement installation technique CSL (filtre à charbon)	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. 3'039.59
Amortissement vestiaire pour personnes en situation de handicap	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. 8'500.00	Fr. 6'437.36
Intérêts des investissements de maintien de la valeur	Fr. -	Fr. -	Fr. 80'300.00	Fr. 81'100.00	Fr. 1'000.00	Fr. -	Fr. 13'500.00	Fr. 10'994.97
Total des charges	Fr. 577'000.00	Fr. 581'665.56	Fr. 1'182'630.00	Fr. 1'180'049.30	Fr. 325'948.00	Fr. 372'795.62	Fr. 1'096'730.00	Fr. 980'640.42
Produits								
Location buvette	Fr. -	Fr. -	Fr. 19'500.00	Fr. 17'861.90	Fr. 7'932.00	Fr. 13'853.35	Fr. 120'000.00	Fr. 103'328.10
Entrées	Fr. 79'000.00	Fr. 82'602.85	Fr. 280'000.00	Fr. 294'753.85	Fr. 90'000.00	Fr. 198'439.75	Fr. 396'000.00	Fr. 402'061.27
Vente matériel pour piscine (manchons, etc.)	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -
Remboursement d'assurances et produits divers	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. 4'366.00	Fr. -	Fr. 1'591.00	Fr. 14'000.00	Fr. 13'123.66
Revenus publicitaires	Fr. 4'000.00	Fr. 4'049.19	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -
Entrées gratuites (écoles, club, etc.)	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. 9'144.00	Fr. 7'985.00	Fr. -	Fr. -
Total des produits	Fr. 83'000.00	Fr. 86'652.04	Fr. 299'500.00	Fr. 316'981.75	Fr. 107'076.00	Fr. 221'869.10	Fr. 530'000.00	Fr. 510'513.03
Total des charges nettes des infrastructures régionalisées à répartir	Fr. 494'000.00	Fr. 495'013.52	Fr. 883'130.00	Fr. 863'067.55	Fr. 218'872.00	Fr. 150'926.52	Fr. 566'730.00	Fr. 462'127.39
Différences des dépenses des infrastructures	Fr. 1'013.52			Fr. -20'062.45		Fr. -67'945.48	Fr. -104'602.61	Fr. -191'597.02

Budget 2025 voté : Fr. 2'162'732.00

4. Comptes 2025



4.1. Présentation et approbation des comptes 2025 des Communes-sièges ainsi que du rapport des Communes-sièges et des vérificateurs

Les délégués de l’AISG acceptent-ils/elles les comptes 2025 des Communes-sièges et le Rapport des Communes-sièges et des vérificateurs ?

4. Comptes 2025



4.2. Présentation des comptes 2025 de l'Association

Coûts de l'Association = Coûts effectifs d'exploitation des infrastructures régionalisées + frais de fonctionnement



		Comptes 2025		Budget 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	35 439,20	118,15	31 600,00	600,00
0110	Assemblée des délégués, Comités, Commissions	9 354,80	0,00	5 070,00	0,00
0110.3000.00	Jetons de présence	5 145,00		2 200,00	
0110.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	454,95		0,00	
0110.3054.00	Cotisations patronales à la caisse de compensation pour allocations familiales	85,80		0,00	
0110.3102.00	Publications FO et FOSC	588,80		700,00	
0110.3132.00	Honoraires de l'organe de révision	1 621,50		1 650,00	
0110.3170.00	Frais de déplacement et autres frais	1 458,75		520,00	
0220	Services généraux	26 084,40	0,00	26 530,00	0,00
0220.3010.00	Rémunération Secrétariat général	18 735,35		19 400,00	
0220.3010.01	Frais Secrétariat général	5 620,60		5 900,00	
0220.3102.00	Photocopies, impressions	1 172,90		1 000,00	
0220.3130.01	Téléphones, affranchissements	110,00		100,00	
0220.3130.03	Frais bancaires	0,20		30,00	
0220.3199.00	Autres charges d'exploitation	445,35		100,00	
9	Finances	0,00	118,15	0,00	600,00
9610	Intérêts	0,00	118,15	0,00	600,00
9610.4400.00	Intérêts des capitaux		118,15		600,00
8	Economie publique	1 971 134,98	2 006 456,03	2 162 732,00	2 193 732,00
8500	Exploitation des infrastructures	1 971 134,98	2 006 456,03	2 162 732,00	2 193 732,00
8500.3612.00	Patinoire de Bulle, coûts d'exploitation	495 013,52		494 000,00	
8500.3612.02	Piscine de Bulle, coûts d'exploitation	863 067,55		883 130,00	
8500.3612.03	Piscine de Broc, coûts d'exploitation	150 926,52		218 872,00	
8500.3612.04	Piscine de Val-de-Charmey, coûts d'exploitation	462 127,39		566 730,00	
8500.4612.00	Contributions des communes		2 006 456,03		2 193 732,00
	Sous-total	2 006 574,18	2 006 574,18	2 194 332,00	2 194 332,00
	Résultat de l'exercice		0,00		0,00
	TOTAL	2 006 574,18	2 006 574,18	2 194 332,00	2 194 332,00

Frais de fonctionnement 2025

=

CHF 35'321.05



+ CHF 4'321.05

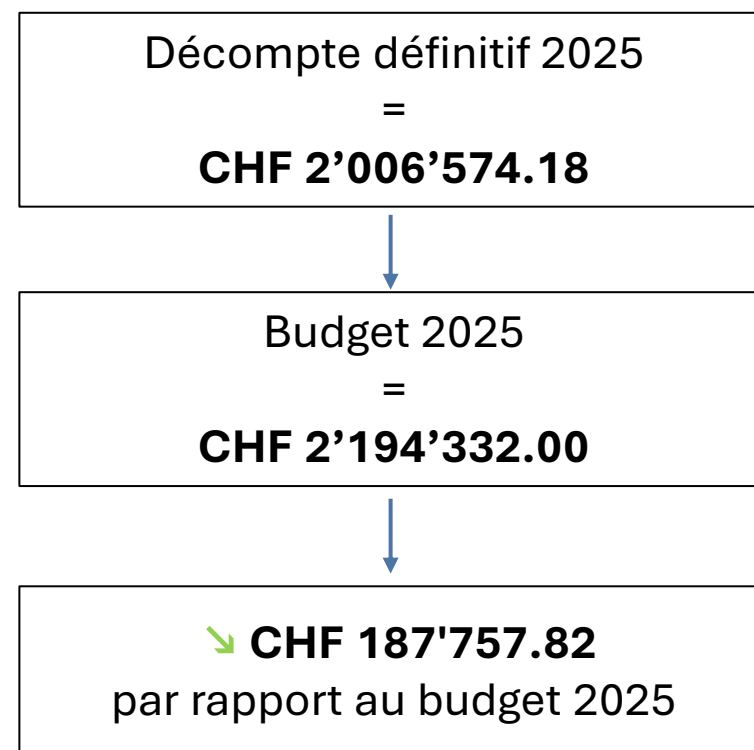
par rapport au budget 2025



- ↗ **Nombre de séances de Comité**
- ↗ **Frais pour préparation patinoire prov.**
- ↘ **Intérêts bancaires**



		Comptes 2025		Budget 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	35 439,20	118,15	31 600,00	600,00
0110	Assemblée des délégués, Comités, Commissions	9 354,80	0,00	5 070,00	0,00
0110.3000.00	Jetons de présence	5 145,00		2 200,00	
0110.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	454,95		0,00	
0110.3054.00	Cotisations patronales à la caisse de compensation pour allocations familiales	85,80		0,00	
0110.3102.00	Publications FO et FOSC	588,80		700,00	
0110.3132.00	Honoraires de l'organe de révision	1 621,50		1 650,00	
0110.3170.00	Frais de déplacement et autres frais	1 458,75		520,00	
0220	Services généraux	26 084,40	0,00	26 530,00	0,00
0220.3010.00	Rémunération Secrétariat général	18 735,35		19 400,00	
0220.3010.01	Frais Secrétariat général	5 620,60		5 900,00	
0220.3102.00	Photocopies, impressions	1 172,90		1 000,00	
0220.3130.01	Téléphones, affranchissements	110,00		100,00	
0220.3130.03	Frais bancaires	0,20		30,00	
0220.3199.00	Autres charges d'exploitation	445,35		100,00	
9	Finances	0,00	118,15	0,00	600,00
9610	Intérêts	0,00	118,15	0,00	600,00
9610.4400.00	Intérêts des capitaux		118,15		600,00
8	Economie publique	1 971 134,98	2 006 456,03	2 162 732,00	2 193 732,00
8500	Exploitation des infrastructures	1 971 134,98	2 006 456,03	2 162 732,00	2 193 732,00
8500.3612.00	Patinoire de Bulle, coûts d'exploitation	495 013,52		494 000,00	
8500.3612.02	Piscine de Bulle, coûts d'exploitation	863 067,55		883 130,00	
8500.3612.03	Piscine de Broc, coûts d'exploitation	150 926,52		218 872,00	
8500.3612.04	Piscine de Val-de-Charney, coûts d'exploitation	462 127,39		566 730,00	
8500.4612.00	Contributions des communes		2 006 456,03		2 193 732,00
	Sous-total	2 006 574,18	2 006 574,18	2 194 332,00	2 194 332,00
	Résultat de l'exercice		0,00		0,00
	TOTAL	2 006 574,18	2 006 574,18	2 194 332,00	2 194 332,00



BILAN

		31.12.2025	31.12.2024
1	ACTIF		
10	Patrimoine financier (PF)	2 101 574,66	1 199 702,29
100	Disponibilités et placements à courts termes	760 257,50	824 343,05
1002	Banque	760 257,50	824 343,05
10020.00	BCF CH61 0076 8300 1520 1300 0	760 257,50	824 343,05
101	Créances	507,70	466,35
1010	Créances résultant de livraisons de prestations envers des tiers	507,70	466,35
10101.00	Créance résultant de l'impôt anticipé	507,70	466,35
104	Actifs de régularisation	1 340 809,46	374 892,89
1041	Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	1 340 809,46	374 892,89
10410.00	Régularisation charges de biens, services et autres charges d'exploitation	0,00	0,20
10410.01	Avance coûts projet Centre sportif	1 340 809,46	374 892,69
	TOTAL DE L'ACTIF	2 101 574,66	1 199 702,29
2	PASSIF		
20	Capitaux de tiers	2 101 574,66	1 199 702,29
200	Engagements courants	2 100 303,56	1 199 272,29
2000	Engagements courants provenant de livraisons et de prestations de tiers	759 494,10	824 379,60
20000.00	Créanciers	12 919,95	0,00
20000.01	Créanciers contributions communales	746 574,15	824 379,60
2001	Comptes courants avec tiers	1 340 809,46	374 892,69
20010.00	Compte courant avec l'ARG pour le projet Centre sportif	1 340 809,46	374 892,69
204	Passifs de régularisation	1 271,10	430,00
2041	Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	1 271,10	430,00
20410.00	Régularisation charges de biens, services et autres charges d'exploitation	1 271,10	430,00
29	Capital propre	0,00	0,00
29000.00	Capital-Fortune	0,00	0,00
299	Excédent (+) ou Découvert (-) du bilan	0,00	0,00
2990	Résultat annuel	0,00	0,00
29900.00	Résultat de l'exercice	0,00	0,00
	TOTAL DU PASSIF	2 101 574,66	1 199 702,29



4. Comptes 2025



4.3. Présentation du rapport de l'organe de révision



Rue de Vevey 178 – 1630 Bulle
026 919 00 90
www.revigest.ch

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association intercommunale « Sports en Gruyère », comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultats, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes aux prescriptions légales cantonales.

4. Comptes 2025



4.3. Présentation du rapport de l'organe de révision



Rue de Vevey 178 – 1630 Bulle
026 919 00 90
www.revigest.ch

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions légales et à la recommandation d'audit 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux (RA 60) ». Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'Association intercommunale « Sports en Gruyère », conformément aux dispositions légales cantonales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Responsabilités du Comité de direction relatives aux comptes annuels

Le Comité de direction est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales cantonales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

4. Comptes 2025



4.3. Présentation du rapport de l'organe de révision



Rue de Vevey 178 – 1630 Bulle
026 919 00 90
www.revigest.ch

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

4. Comptes 2025



4.3. Présentation du rapport de l'organe de révision



Rue de Vevey 178 – 1630 Bulle
026 919 00 90
www.revigest.ch

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'association.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

4. Comptes 2025



4.3. Présentation du rapport de l'organe de révision

Nous communiquons au Comité de direction notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.



Rue de Vevey 178 – 1630 Bulle
026 919 00 90
www.revigest.ch

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux dispositions légales cantonales, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité de direction.

Nous recommandons de proposer à l'Assemblée des délégués d'approuver les comptes annuels.

Bulle, le 27 avril 2026

Fiduciaire Revigest SA

Antoine Despont
Réviseur agréé
Réviseur responsable

4. Comptes 2025



4.4. Présentation du préavis de la Commission financière

Lecture du préavis par M. Gabriel Kolly, Syndic de Corbières et Président de la Commission financière de l'ARG

4. Comptes 2025



4.5. Point de décision sur l'approbation des comptes 2025 de l'Association et décharge aux organes responsables

Les délégués de l'AISG acceptent-ils/elles les comptes 2025 de l'Association et donnent-ils/elles décharge aux organes responsables ?

5. Centre sportif régional de la Gruyère



5.1. Point d'information

<https://regiongruyere.ch/aisg/centre-sportif-de-la-gruyere/>



6. Patinoire provisoire de Charmey



6.1. Point d'information

7. Elections



7.1. Election du Comité de direction 2026-2031 de l'AISG

7.2. Election de la Commission financière 2026-2031 de l'AISG

7. Elections



7.1. Election du Comité de direction 2026-2031 de l'AISG

Membres	Fonctions
Lauber Pascal	Président de l'AISG
Beaud Catherine	Syndique de Riaz Représentante du Secteur Rive gauche
Beaud Marc	Conseiller communal de Haut-Intyamon Représentant du Secteur Intyamon
Bovigny Claude	Vice-Syndic de Vaulruz Représentant du Secteur La Sionge
Charrière Jacques	Conseiller communal de Châtel-sur-Montsalvens Représentant du Secteur La Jogne
Moret Sophie	Vice-Syndique de Val-de-Charmey Piscine couverte – infrastructure sportive régionalisée
Jacquat Mathieu	Conseiller communal de Le Pâquier Représentant du Secteur Centre
Risse Evelyne	Conseillère communale de La Roche Représentante du Secteur Rive droite
Sprenger Boris	Conseiller communal de Broc Piscine extérieure – infrastructure sportive régionalisée
Surchat Elodie	Conseillère communale de Bulle Représentante du Secteur Ville de Bulle
Vallélian Patrick	Conseiller communal de Bulle Représentant du Secteur Ville de Bulle
Zermatten Estelle	Conseillère communale de Bulle Représentante du Secteur Ville de Bulle



7. Elections



7.1. Election du Comité de direction 2026-2031 de l'AISG

Les délégués de l'AISG acceptent-ils/elles la composition du Comité de direction 2026-2031 telle que présentée ?

7. Elections



7.1. Election de la Présidence du Comité de direction 2026-2031

Les délégués de l'ASIG acceptent-ils/elles l'élection à la Présidence du Comité de direction 2026-2031 telle que présentée ?

7. Elections



7.1. Election de la Vice-présidence du Comité de direction 2026-2031

Les délégués de l'AISG acceptent-ils/elles l'élection à la Vice-présidence du Comité de direction 2026-2031 telle que présentée ?

7. Elections



7.2. Election de la Commission financière 2026-2031 de l'AISG

Membres	Communes
Chatelan Agnès	Commune de Châtel-sur-Montsalvens
Doutaz Jean-Pierre	Commune de Gruyères
Fragnière Pascal	Commune de La Roche
Pasquier Baptiste	Commune de Bulle

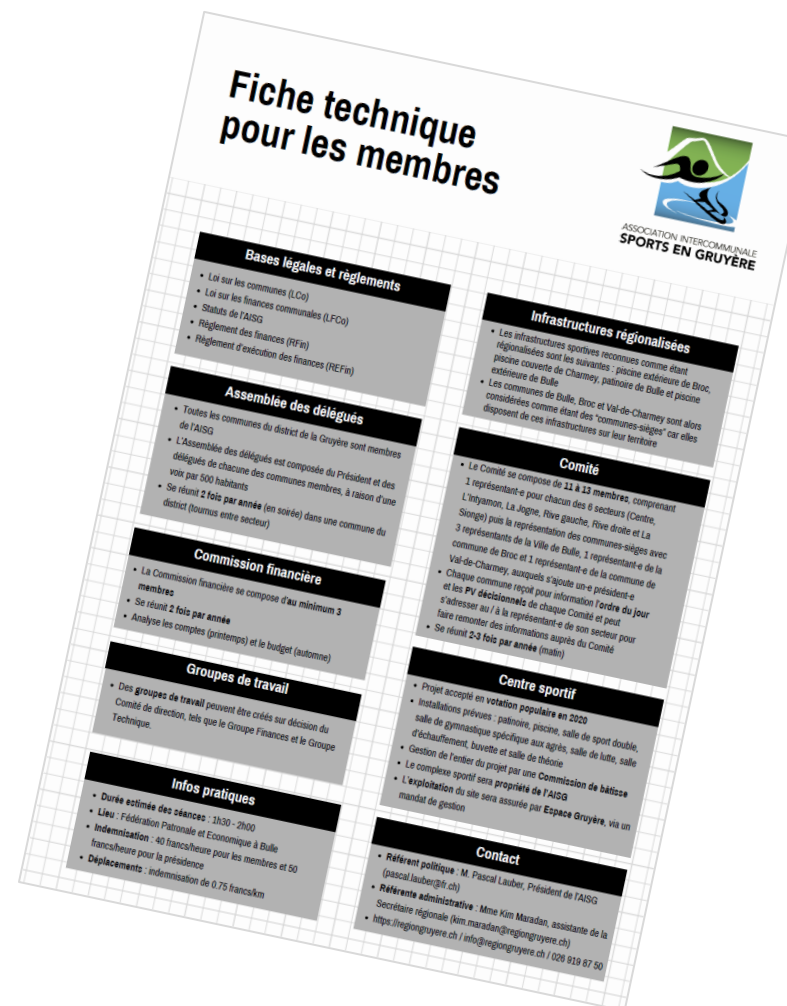
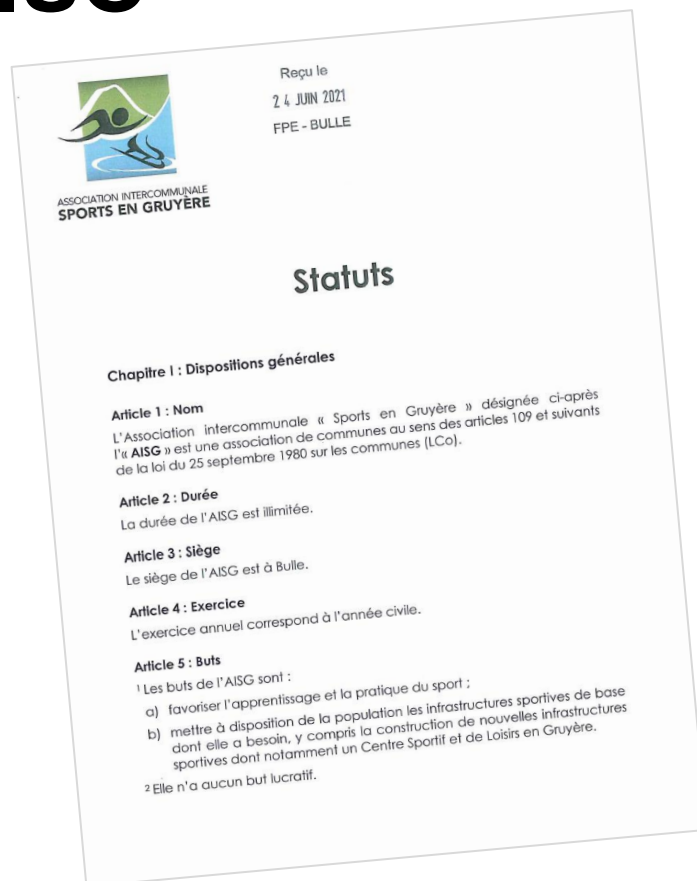
7. Elections



7.2. Election de la Commission financière 2026-2031 de l'AISG

Les délégués de l'AISG acceptent-ils/elles le nombre de membres et la composition de la Commission financière 2026-2031 telle que présentée ?

8. Information sur le fonctionnement de l' AISG



9. Divers



Nous vous remercions de votre attention !

La Commune de Hauteville a le plaisir d'offrir un apéritif ;
nous la remercions chaleureusement de son accueil !